

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXV

Québec, 21 septembre 1912

N^o 7

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —
Calendrier, 97. — Les Quarante-Heures de la semaine, 97. — Notes diocésaines, 98. — La Communion pour les défunts, 98. — Chant liturgique, 101. — L'œuvre de l'abbé l'Épée en faveur des sourds-muets, 104. — Bibliographie, 109.

Calendrier

— o —

22	DIM.	b	XVII apr. Pent. et IV sept., S. Thomas de Villeneuve, év. et conf. <i>dbl. Kyr. des dbls. II Vêp.</i> , mém. du suiv., du dim. et de Ste Thècle, vierge et martyr.
23	Lundi	†r	S. Lin, pape et martyr.
24	Mardi	b	N.-D. de la Merci, <i>dbl. maj.</i>
25	Mercredi	†vr	De la férie.
26	Jeudi	†b	Du S. Sacrement.
27	Vendredi	†r	SS. Côme et Damien, martyrs.
28	Sam.	†r	S. Wenceslas, duc de Bohême, martyr.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —
22 septembre, Saint-Thomas; Sillery; Lotbinière. — 23, Saint-Sébastien. — 24, Saint-Maurice de Thetford; Saint-Sylvestre; Saint-Bruno. — 25, Sainte-Euphémie. — 26, Sainte-Croix; Saint-Magloire. — 27, Saint-Fructos; Saint-Léon de Standon; Saint-Marcel.

Notes diocésaines

— o —

Dimanche, à l'église de N.-D. du Sacré-Cœur d'Issoudun, S. G. Mgr l'Archevêque a fait la bénédiction de trois cloches, et, lundi matin, a donné la confirmation.

Le même jour, S. G. Mgr l'Auxiliaire a béni quatre cloches, à l'église de Saint-Côme.

Lundi, les Sœurs Dominicaines de l'Enfant Jésus, au Séminaire, ont célébré le 25^e anniversaire de la fondation de leur institut. La messe d'actions de grâces a été célébrée par M. l'abbé Am. Gosselin, supérieur du Séminaire, assisté par M. l'abbé J. Gignac, professeur au grand séminaire, et M. l'abbé S. Jolicœur, curé de Sainte-Catherine. Le R. P. Hage, vicaire provincial des Dominicains, a fait le sermon de circonstance.

M. l'abbé Lindsay, directeur de la *Nouvelle-France*, est actuellement en voyage de repos dans Ontario et la Nouvelle-Angleterre.

La Communion pour les Défunts

— o —

Que la charité vous porte à communier en faveur des âmes du Purgatoire, nous dit saint Bonaventure, car il ne se peut rien faire de plus efficace pour leur délivrance. Par ces paroles, le saint Docteur ne veut pas placer la communion au-dessus du sacrifice de la messe ; il veut seulement nous faire comprendre que, pour le simple fidèle, la réception de l'Eucharistie est le suffrage le plus puissant pour le soulagement des défunts.

Le Roi-Propète découvrant par avance l'institution du sacrement d'amour dit que, dans sa miséricorde infinie, le Seigneur en a fait le mémorial unique de toutes ses merveilles. En elle nous trouvons tout ce qui nous est nécessaire pour opérer notre salut. Elle nous unit à Jésus ; elle nous fait grandir dans la grâce et abat la force de nos ennemis ; elle nous est un gage de vie éternelle. A chacun de ces divers titres, elle peut nous aider à secourir nos chers disparus.

Après la communion, nous sommes une seule et même existence avec Jésus-Christ. Son corps, son sang, sa vie, son cœur, ses pensées, ses désirs, ses inclinations, ses affections, se mêlent avec notre être de sorte que nous ne faisons plus qu'un avec lui. Cette union est pour nous la source de toutes les grâces.

Une mère presse son enfant contre son cœur ; Notre-Seigneur, en devenant notre nourriture, ne se contente pas d'être près de nous, il est en nous et nous en lui. Il devient par rapport à nous ce que son Père est par rapport à lui. Or Dieu le Père exauce toujours son Fils. Lorsque nous avons communiqué, par conséquent, Jésus est disposé à nous accorder tout ce que nous lui demanderons. A ce moment plus que jamais il est prêt à réaliser cette parole de son cœur : Demandez et vous recevrez.

Ames chrétiennes qui vous approchez de la sainte table, lorsque vous emportez Jésus dans votre poitrine, adorez-le résidant en vous, mais ne restez pas longtemps dans une muette admiration ; parlez, parlez avec confiance ; demandez tout ce dont vous avez besoin, tout ce qui vous fait plaisir : votre salut et celui de tous les vôtres, le soulagement et la délivrance des défunts que vous aimez et qu'il aime. S'étant donné tout entier à vous, Jésus ne peut rien vous refuser après une si grande grâce.

Après la Communion, notre âme sentant l'abondance de la vie divine affluer en elle se porte avec élan à la pratique de toutes les vertus. Elle a faim et soif d'une justice toujours plus grande. Elle a un immense désir de toutes les œuvres surnaturelles. Tour à tour ou en même temps elle se livre avec ferveur à l'acquisition de la douceur et de l'humilité, du recueillement et de la fuite du monde, de la patience et de l'expiation, de la divine charité.

Par la même raison, elle expérimente un tel calme du côté des passions qui trop souvent l'entraînent, une telle absence des tentations qui aux autres temps la troublent, qu'elle trouve réellement un plaisir à suivre l'attrait de la grâce, à marcher d'un pas ferme dans le chemin, du devoir, à faire une ample moisson de mérites.

Or, nous le savons, toute œuvre surnaturelle est, à un certain degré, satisfaisante ; elle constitue une compensation pour nos dettes envers Dieu et peut, par l'intention que nous avons en

la faisant, devenir la rançon de nos frères défunts. Dire par conséquent que la Communion nous donne l'attrait et la facilité des œuvres surnaturelles, c'est dire qu'elle nous donne, au même degré, le moyen de secourir nos frères défunts.

Ce n'est pas tout. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, affirme Notre-Seigneur, aura la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. Quand nous avons communie dignement, nous pouvons donc dire : Je sais que mon nom est écrit au Livre de vie. Jésus ne voudra pas me voir séparé de lui pendant l'éternité, alors que déjà il m'unit à lui pendant le temps. Il me donnera un corps incorruptible, lui qui, dans son infinie bonté, a daigné descendre dans mon corps de mort. Avec lui est entrée dans mon cœur l'espérance que je le verrai un jour, pour qu'entre nous se consume dans la lumière et la gloire cette union qui se vérifie ici-bas dans la foi et l'amour.

A ces pensées et à ces sentiments vient se mêler naturellement le souvenir de ceux que nous avons perdus. Oui, je verrai Dieu tel qu'il est ; je le verrai dans ma chair ; mais pourrais-je être seul à le voir et à le posséder ? J'ai des frères ; j'ai des amis ; je désire et je supplie que tous ceux qui m'ont précédé dans l'éternité me précèdent aussi dans la gloire.

Tous les matins, immédiatement avant leur messe de Communion, les enfants de saint Benoît murmurent cette prière de leur liturgie : Que le Seigneur nous bénisse ; qu'il nous délivre de tout mal ; qu'il nous conduise à la vie éternelle et que par sa miséricorde les âmes des fidèles défunts reposent en paix. L'Église pouvait-elle mieux leur faire comprendre que la Communion, la pensée du salut, la délivrance des âmes du Purgatoire sont trois choses qui s'appellent mutuellement, qui sont entre elles dans une relation intime.

Pie X, qui se montre chaque jour davantage le Pape de l'Eucharistie, a fait disparaître tous les obstacles qui tenaient les chrétiens éloignés de la table sainte. Pour entrer dans ses vues, partout les prêtres facilitent la réception des sacrements aux personnes de tout âge et de toute condition. Nous, qui faisons profession de dévouement envers les âmes du Purgatoire, nous serions inexcusables en ne communiant pas le plus souvent possible à leur intention ; inexcusables, si nous avons des deuils récents : car une communion bien faite est le meilleur don que

nous puissions offrir à ceux que nous pleurons ; inexcusables même si la mort nous a jusqu'ici épargnés dans nos affections, car on nous fera la mesure comme nous l'aurons faite aux autres. Qui oublie sera oublié ; qui néglige sera négligé. Allons de tout notre cœur à Jésus Eucharistie ; et que, par l'effet de nos communions ferventes sur la terre, nos chers défunts puissent hâter leur union définitive avec Dieu dans le ciel.

(*L'Ange du Purgatoire.*)

Chant liturgique

— o —

*Méthode courte et facile pour rendre notre plain-chant
conforme au rythme grégorien*

(*Continué de la page 809 du vol. précédent.*)

Comme je l'ai promis dans mon dernier article (27 juillet), je citerai *in extenso* les idées d'un esthète très délicat, M. Jouve, chanoine titulaire de Valence, inspecteur de la Société française pour la conservation des monuments. Les conditions qu'il exige de la musique sacrée moderne cadrent fort bien avec celles que fixe le Pape Pie X.

« Pour ne pas tomber dans l'abus, écrivait-il, trois conditions me paraissent indispensables : La première, la plus nécessaire, à laquelle tout le talent musical possible ne saurait entièrement suppléer, c'est l'inspiration chrétienne, que l'on ne puise, que dans la foi vive en nos sacrés mystères. La seconde, c'est une science compétente pour faire marcher convenablement, selon les principes de la mélodie et de l'harmonie, le chant et les parties d'ensemble. La troisième, c'est le goût judicieux, plus rare qu'on ne pense, qui consiste à disposer et à conduire une composition musicale selon les convenances du sujet qu'on a à traiter. Tout compositeur qui réunira ces trois conditions, évitera sûrement les abus qu'on est en droit de reprocher à un trop grand nombre de compositions d'église, même parmi celles de nos maîtres les plus célèbres, depuis le commencement du 18^e siècle jusqu'à nos jours. » Analysant ensuite les défauts les plus communs qu'il reproche aux œuvres en musique figurée.

destinées à l'église, le savant chanoine ajoutait : « La mélodie, ou le chant, de ces sortes de compositions est trop souvent chargé de fioritures, de roulades, de triolets, de cadences à effet, qui lui donnent une allure théâtrale mondaine, passionnée. Cet inconvénient devient encore pire, lorsque la mélodie ainsi qu'il arrive presque toujours, se développe en solos dans l'enceinte sacrée. On croirait alors être à la scène, en face d'un chanteur, d'une cantatrice exercée ; et la méprise serait complète, si la configuration de l'édifice et les rites augustes qui s'y opèrent ne nous rappelaient, pour faire encore mieux ressortir cette inconvenance, la sainteté du lieu. Les solos présentent en outre le grand inconvénient de poser l'exécutant sur un piédestal, et d'absorber ainsi sur sa personne cette attention particulière dont un Dieu jaloux doit toujours avoir la plus grande part, surtout dans son temple, où il veut être exclusivement adoré. En général, on réussit mal, dans les choses du culte, à sacrifier ainsi à l'individualité . . . »

Le chanoine Duclos, dans son ouvrage *Sa Sainteté Pie X et la Musique religieuse*, d'où j'ai tiré cette citation, ajoute : « Nous sommes loin de voir appliquer ces principes. » Je le demande à tout chrétien connaissant tant soit peu la musique employée dans nos églises.

Une autre opinion que j'ai promis de citer, c'est celle du Rév. M. F. Verhelst, dans son ouvrage *La Musique sacrée*, p. 11 : « Hélas ! ce que l'on entend dans nos églises le rappelle pas toujours le chant grégorien ni les formes sévères de la polyphonie ! N'a-t-on pas exécuté dernièrement, à Sainte-Gudule de Bruxelles, un *Te Deum* écrit par le chef de musique d'un régiment de ligne sur des motifs de sonneries militaires, et concluant par la Brabançonne ? C'est un cas exceptionnel, dira-t-on ; soit, mais le fait seul que pareille polissonnerie ait pu se perpétrer en pleine collégiale de Sainte-Gudule, sans soulever des protestations générales, le fait seul est tristement significatif. »

Je pourrais cependant en signaler d'autres non moins graves, qui ont pour théâtre des églises de second et troisième ordre.

Le nombre de messes et de motets à éliminer, comme ne répondant pas aux vues du Saint-Siège, est considérable.

Il y a d'abord tout ce qui n'est pas réellement artistique : et

nous devons avouer que beaucoup de compositions éditées par le *Cœcilien Verein* et autres sociétés semblables, animées cependant de bonnes intentions, sont loin de pouvoir passer pour des œuvres artistiques. Honnêtes, souvent ; artistiques, rarement !

Combien d'œuvres faisant partie du repertoire de nos jubés manquent de gravité ! Combien sont sautillantes ! Et il ne faut pas se figurer que la fausse tristesse contemporaine soit de la gravité liturgique.

Aussi, quand il a fallu passer de l'abstrait au concret, on a dû aboutir à de vrais massacres.

Ainsi, la Commission de Salford, qui tenait aux vrais principes, a dû écarter presque toutes les messes de Mozart, de Hummel, de Schubert et de Gounod ; celles de Haydn, Cherubini, Dvorak, Beethoven, Silas, Spohr, Kalliwoda, Schmid, Weber, Niedermeyer, Van Bree, Murphy, Farmer, Short, etc. parmi lesquelles plusieurs jouissaient d'une grande vogue et avaient une valeur artistique réelle. Il faudrait en ajouter beaucoup de Filke, de Schopf, de Kempfter et autres Allemands (*Sa Sainteté Pie X et la Musique religieuse*, par Ad. Duclos, pp. 63 et suivantes.)

Et j'ajouterai : que dire de cette avalanche de messes dites brèves, qui n'ont certainement rien d'artistique, dont la mélodie se résume à une suite de sons sans liaison et sans valeur musicale, et qui trouvent encore moyen de torturer le texte sacré par des répétitions indues, et surtout par des coupures de mots qui les rendent méconnaissables en ajustant des syllabes séparées de leur centre à d'autres syllabes qui leur sont étrangères. Alors, me direz-vous, comment se fait-il qu'elles sont goûtées même par de bons musiciens ? Je ne crains pas de répondre que l'harmonie seule les rend acceptables. On ne vise qu'aux accords ; peu importe que le texte soit brisé, peu importe que la mélodie soit à peu près nulle ; si les accords sont heureux et que l'accompagnateur soit habile, on trouve cela beau. Faites hanter la partie principale (partie du chant) seule, sans accompagnement, et vous saisissez la vérité de mon affirmation.

Donc, il y a une réforme sérieuse à faire dans la musique religieuse moderne.

Mais comme le proverbe : Qui trop embrasse mal étreint, est toujours vrai, ce serait trop entreprendre que de se livrer à la musique palestrinienne ou classique en même temps, qu'au chant grégorien, vu le peu de temps que nous avons à notre disposition pour opérer la grande réforme et du plain-chant et de la musique religieuse. Il faudrait de toute nécessité, si nous voulons réussir, laisser de côté pour un temps toute musique pour nous livrer exclusivement à l'étude du chant grégorien. Les grégoristes nous enseignent que la meilleure méthode, c'est de commencer par l'étude du plain-chant, et ce n'est que lorsqu'on est au courant de ce chant, d'où est sortie la musique, que l'on peut aborder la grande musique religieuse classique avec chance de succès.

Je demanderai donc, au nom des maîtres en chant religieux, que, dans tous les séminaires, collèges classiques ou commerciaux, écoles normales et communautés religieuses, églises paroissiales, au commencement de la nouvelle année scolaire, on laisse toute musique de côté et l'on s'applique à l'étude du plain-chant. Faisons le sacrifice de la musique pour la réussite du plain-chant ; ensuite, nous pourrons faire de la belle et grande musique classique, facile à rendre par ceux seulement qui sont bien initiés au chant grégorien. GRÉGORIEN.

(A suivre.)

L'œuvre de l'abbé de l'Épée en faveur des sourds-muets

— o —

L'abbé de l'Épée avait 41 ans quand se révéla, d'une manière soudaine et singulière, sa vocation à un état qui devait le placer parmi les premiers bienfaiteurs de l'humanité.

C'était en 1753 ; il allait rendre visite à une dame logée rue des Fossés-Saint-Victor, en face l'école des Frères de la Doctrine chrétienne. La maîtresse de maison étant absente, on introduisit l'abbé dans une pièce où se trouvaient deux fillettes occupées à un travail de couture. Il leur adressa quelques paroles bienveillantes ; mais, à son profond étonnement, et malgré son insistance, elles ne paraissaient point seulement l'entendre. Leur mère, à son retour, fournit l'explication nécessaire : ses deux filles, jumelles, étaient sourdes-muettes de nais-

sance ; pour comble de malheur, elles venaient de perdre leur instituteur, le Fr. Vanin, qui avait entrepris charitablement leur éducation au moyen d'estampes, d'ailleurs sans grand succès. Apitoyé, éclairé en même temps par une brusque et providentielle inspiration, l'abbé de l'Épée, sans rien connaître des tentatives et des recherches faites jusque-là dans cette voie, décida sur-le-champ qu'il remplacerait le Fr. Vanin auprès des deux infirmes. Ce fut le point de départ de son apostolat.

Charles-Michel de l'Épée était né le 24 novembre 1712, à Versailles, dans une maison dont l'hospice occupe aujourd'hui l'emplacement, à l'angle de la rue de Bourbon et de celle qui porte maintenant le nom de l'Abbé-de-l'Épée. Il était fils de Charles-François, expert ordinaire des bâtiments du roi, et de Françoise-Marguerite Varignon.

Son père, vertueux et instruit, dirigea son éducation et lui enseigna même le rudiment ; il fut le premier à discerner chez le jeune homme une sérieuse inclination pour l'état ecclésiastique, mais ne s'en montra nullement ravi, parce que cette vocation contrariait ses vues personnelles, qui étaient de faire de son fils un procureur.

Charles-Michel tint bon néanmoins, et, ses études terminées, sollicita la faveur de gravir les premiers échelons du sacerdoce. Malheureusement, son esprit avait été gâté par les doctrines erronées des jansénistes ; car cette secte gardait encore de nombreux disciples qui même allaient se signaler bientôt (1732) par les ridicules désordres des « convulsionnaires » au cimetière Saint-Médard.

Notre jeune homme refusa donc de signer le formulaire imposé par le pape Alexandre VII, en 1665, à tous les ecclésiastiques réguliers et séculiers du royaume, et il ne put être admis dans les Ordres.

Il se tourna alors vers le barreau, selon le désir de son père, prêta serment d'avocat devant le Parlement de Paris le même jour que M. de Maupeou, le futur chancelier, mais sans renoncer toutefois à ses espoirs religieux. Une circonstance lui permit de les satisfaire : Mgr Bossuet, évêque de Troyes et neveu de l'Aigle de Meaux, janséniste, l'admit, en 1736 dans les quatre Ordres mineurs, puis le nomma desservant de Fougues et

chanoine de Pougy. L'abbé de l'Épée prêcha dans tout le diocèse de Troyes jusqu'en 1743, où il perdit son protecteur.

L'abbé vint ensuite à Paris, où l'archevêque, Mgr de Beaumont, se montra plus sévère que l'évêque de Troyes. Il ne se contenta point de l'adhésion conditionnelle donnée par l'abbé de l'Épée à la Bulle *Unigenitus*, qui condamnait les propositions jansénistes du P. Quesnel dans ses *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* ; il lui interdit encore de monter en chaire et de confesser tant qu'il n'aurait point fait soumission complète et lui fit même refuser publiquement les cendres dans sa paroisse. Hâtons-nous de dire à la décharge de l'abbé qu'il montra dans cette circonstance une édifiante obéissance qui prouvait, du moins, selon l'expression d'un de ses biographes, que, si son esprit avait été égaré, il n'était point un révolté. L'abbé de l'Épée vivait à Paris depuis quelques années, quand la rencontre des deux infirmes lui montra la voie où l'appelait la Providence, sans doute pour lui permettre de racheter par une insigne charité ses premières erreurs. Dès que fut arrêtée sa résolution de remplacer le Fr. Vanin, il s'enquit des méthodes employées jusqu'alors, et la meilleure lui parut être celle des signes, puisque, instinctivement, l'homme recourt à la mimique pour suppléer à la parole quand il veut, par exemple, se faire comprendre d'un étranger qui n'entend pas sa langue.

À dire vrai, on avait très peu fait pour les sourds-muets pendant les siècles précédents. Le moyen âge les considérait souvent comme des possédés, et ce n'est qu'aux xv^e et xvi^e siècles qu'on commença de s'occuper de leur éducation ; encore semble-t-il que tous les efforts aient alors tendu à rendre aux sourds-muets la parole et l'ouïe. Saint François de Sales, pendant un séjour qu'il fit à La Roche, en 1604, s'intéressa à un jeune mendiant sourd-muet, qu'il réussit à instruire des vérités de la religion. Un Bénédictin espagnol, Pedro de Ponce, mort en 1584, avait fait l'éducation de quatre sourds-muets ; le manuscrit où il exposait sa méthode fut découvert en 1839 et n'a pas été publié. En Angleterre avaient paru l'*Ami des sourds-muets* de John Bulwer (1648) et un *Traité de la parole ou de la formation des sons vocaux* de J. Wallis (1660), qui faisait encore autorité à l'époque de l'abbé de l'Épée. Enfin, au moment

où celui-ci rencontra les deux petites filles de la rue des Fossés-Saint-Victor, un Juif portugais, Jacob-Rodrigues Peireire, tenait, quai des Augustins, une institution de sourds-muets. Peireire enseignait à ses élèves l'alphabet manuel, s'évertuait à leur faire articuler des sons et les habitua à comprendre une conversation d'après le mouvement des lèvres : « Car, écrit une de ses pupilles, la figure de l'homme est le grand livre de ce qui se passe dans le secret du cœur. »

Quelque singulier que cela paraisse, l'abbé de l'Épée ne connut point les travaux de Peireire, son contemporain, il l'affirma constamment, et nous n'avons nulle raison pour en douter. C'est donc par une initiative toute personnelle qu'il donna, dès le début, la préférence à la méthode des signes manuels, qu'il connut par un ouvrage de son inventeur, l'Espagnol Juan Pablo Bonet, publié en 1620.

Cette méthode, l'abbé de l'Épée la perfectionna, en substituant à l'alphabet à deux mains l'alphabet à une seule main, aujourd'hui encore en usage, et en y ajoutant certains signes destinés à désigner des objets qui ne tombent pas directement sous nos sens. Un des avantages de l'alphabet manuel est sa ressemblance avec les caractères typographiques ; de sorte qu'il peut servir à s'exprimer dans toutes les langues qui ont les mêmes lettres que le français. Le Z est la seule lettre qui se trace dans l'air avec l'index. Pour indiquer qu'un mot est terminé et le séparer du suivant on tire avec la main, les ongles en dessus, une ligne fictive, de gauche à droite. La ponctuation et l'accentuation s'indiquent également par un signe de l'index jouant le même rôle qu'un crayon sur le papier.

Outre ces signes classiques, il en existe d'autres, inventés par les jeunes élèves des différentes institutions, et à l'aide desquels ils complètent ou simplifient leurs moyens de communication. Ainsi ils désignent les premiers nombres, jusqu'à 10, en levant autant de doigts qu'ils veulent spécifier d'objets. De 10 à 100, ils ouvrent les deux mains autant de fois qu'ils ont de dizaines à exprimer et y ajoutent ensuite les unités. Le zéro se représente comme l'O de l'alphabet manuel ; 100 et 1000 s'indiquent par les chiffres romains : C et M. S'agit-il de communiquer dans les ténèbres ? Plaçant sa main dans celle de son interlocu-

teur, on lui fait palper toutes les formes de l'alphabet manuel. La pratique donne vite une habitude qui devance pour ainsi dire la pensée.

L'abbé de l'Épée connut longtemps les plus décevantes oppositions de la part de ses rivaux, et c'est seulement à la fin de sa vie qu'il eut la consolation de se voir rendre justice, et la certitude que son œuvre lui survivrait. Jusque-là, et pendant de longues années, réduit à ses seules ressources, il se priva du nécessaire pour pourvoir aux besoins de ses élèves : se condamnant à porter une soutane usée, mangeant à peine, et, presque octogénaire, pendant le rude hiver de 1788, se privant de feu « pour ne pas faire tort, disait-il, au patrimoine sacré de ses enfants ». Car ses élèves appartenaient presque tous à la classe la plus pauvre : « Les riches, répétait-il volontiers, ne viennent chez moi que par tolérance ; ce n'est point à eux que je me suis consacré, c'est aux pauvres ; sans ces derniers je n'aurais pas entrepris l'éducation des sourds-muets. Les riches ont le moyen de chercher et de payer quelqu'un pour les instruire. »

L'abbé de l'Épée réunissait ses élèves, garçons et filles, au nombre de 70 à 80, 14, rue des Moulins, au second étage d'une modeste maison, démolie en 1874 pour le percement de l'avenue de l'Opéra. Son frère en occupait le premier étage. Les exercices avaient lieu le mardi et le vendredi de chaque semaine, à partir de 7 heures du matin ; le public y était admis de 3 à 5 heures.

Les jours de congé, il emmenait tous ses enfants à Montmartre, rue des Martyrs, où il avait loué une maisonnette dans un jardin. Là, on le voyait se mêler aux jeux de ses élèves ; ou bien, au milieu d'un groupe attentif, continuer leur éducation en leur contant des histoires amusantes et instructives. Il partageait leur repas champêtre et le faisait partager à quelques amis de choix, ce qui contribuait à donner à ces réunions un air de fête familiale.

C'est dans ce charmant décor, ou milieu de ses enfants, que l'abbé sentit la première attaque du mal qui devait bientôt l'emporter. Il s'efforça de sourire devant la tristesse, l'angoisse empreintes sur tous les visages qui l'entouraient, et du doigt leur montra le ciel comme la patrie où tous se trouveraient un

jour réunis. Mais, avant de mourir, il devait, comme nous l'avons dit, recevoir quelques compensations à ses peines.

Déjà, en 1777, l'empereur d'Allemagne, Joseph II, frère de Marie-Antoinette, qui voyageait en France sous le nom de comte de Falkenstein, avait visité l'école des sourds-muets, y avait amené la reine sa sœur et donné à l'instituteur de précieux encouragements. Cette visite avait décidé Louis XVI, qui se défiait encore des anciennes erreurs jansénistes de l'abbé de l'Épée, à rendre en son Conseil, l'année suivante, un arrêt déclarant que « le roi prenait sous sa protection l'établissement de ce grand instituteur, non moins recommandable par ses vertus qu'estimable par ses talents, et qu'il avait l'intention d'en assurer la prospérité ».

Les effets de cet arrêt ne se devaient faire sentir que huit ans plus tard ; mais, entre temps, l'abbé de l'Épée recevait d'autres flatteuses marques d'estime : le nonce du Pape et l'archevêque de Tours, accompagnés de plusieurs autres prélats, visitaient son établissement, le 13 août 1783. Enfin, un second arrêté royal, du 25 mars 1785, attribuait à l'institution des sourds-muets l'ancien couvent des Célestins, rue du Petit-Musc, avec dotation annuelle de 3400 livres.

Mais ces faveurs arrivaient trop tard : la mort guettait l'abbé de l'Épée et ne devait pas lui permettre d'en profiter. Il eut, le 23 décembre 1789, une syncope qui l'emporta. Son corps fut inhumé dans les caveaux de Saint-Roch.

La Révolution, qui mit son point d'honneur à accumuler tant de ruines, respecta l'œuvre de l'abbé de l'Épée ; elle décréta que l'institution des sourds-muets serait entretenue aux frais de l'État, « comme un monument digne de la nation française ».

GUSTAVE HUE.

Bibliographie

— GUYAU, par P. ARCHAMBAULT, 1 vol. in-16 de la collection *Philosophes et Penseurs*, n° 613. Prix : 0 fr. 60, Bloud et Cie, édit., 7, place Saint-Sulpice, Paris VI^e.

Spinoza est mort à 45 ans, Pascal à 39 ans. Guyau—qu'il

n'est pas possible d'égaliser à ces grands génies, mais qu'il n'est aucunement déraisonnable de leur comparer—Guyau n'eût même pas aussi longtemps pour remplir sa tâche : il est mort à 33 ans. Peut-être cette vie si courte explique-t-elle que ce philosophe, médiocre inventeur, n'ait eu en somme que peu d'idées. Du moins sut-il leur donner un relief et une animation extraordinaires. Aussi son œuvre a-t-elle exercé et exerce-t-elle encore une influence considérable. Il importe donc de la connaître, au moins dans ses grandes lignes. On en trouvera, dans ce petit livre, un résumé très fidèle en même temps qu'une critique très fine. Après l'avoir lu, on sera en garde contre une série de sophismes dangereux, en même temps qu'averti de ce qu'il y a de séduisant dans cette philosophie qui s'offre au lecteur avec un luxe d'images, une force, un éclat incomparables.

— PREMIÈRES LEÇONS DE CATÉCHISME, par l'abbé DAVOT, missionnaire diocésain. 1 vol. in-32 jésus. Prix de l'exemplaire cartonné : 0 fr. 40. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI*).

Les catéchismes sont généralement des *résumés de théologie* à l'usage des enfants *chrétiens*. A raison des circonstances qui existent aujourd'hui en France, où un trop grand nombre d'enfants ne sont en aucune façon instruits des choses de la religion et vivent dans des milieux non seulement indifférents mais hostiles, il semble bien que l'enseignement des vérités chrétiennes doit être désormais présenté selon une méthode mieux adaptée aux nécessités de l'apostolat. M. Davot s'est trouvé ainsi amené à modifier totalement la méthode et le plan ordinaires des catéchismes. Il lui a paru nécessaire d'aller du connu à l'inconnu, du naturel au surnaturel, partant de l'homme pour remonter à Dieu, parlant des devoirs et des fautes avant de parler de la Rédemption, racontant l'histoire de Jésus avant de traiter de la doctrine et de la vie chrétienne. Ainsi conçu, ce nouveau *Catéchisme à l'usage des enfants* aidera le prêtre dans l'œuvre si difficile du Catéchisme des petits, appelés par la bonté de Notre Saint-Père le Pape Pie X à faire plus jeunes leur Première Communion.

Cours abrégé d'histoire naturelle

à l'usage des Maisons d'éducation

PAR L'ABBÉ V.-A. HUARD

ABRÉGÉ DE ZOOLOGIE.

ABRÉGÉ DE BOTANIQUE.

ABRÉGÉ DE MINÉRALOGIE.

ABRÉGÉ DE GÉOLOGIE.

Ces petits *Abrégés*, illustrés, qui varient d'une cinquantaine à une centaine de pages chacun, sont maintenant en vente, chez M. l'abbé Huard, à l'Archevêché de Québec, au prix de : 25 sous, l'unité ; \$ 2. 40 la douzaine.—Toutefois, l'*Abrégé de Géologie* ne sera prêt qu'au cours de l'automne. Nous l'annoncerons en temps utile.

En préparant ce « Cours abrégé d'histoire naturelle, » l'auteur s'est proposé : 1° de le rédiger tout d'abord au point de vue du Canada, et en même temps d'après le programme des examens du baccalauréat, pour les collèges classiques ; 2° d'éviter l'appareil trop technique, pour ne pas détourner les jeunes gens de ces sciences naturelles qui sont d'elles-mêmes si attachantes — quand on les présente avec assez de vie et non à l'état d'ossature sèche, aride et compliquée.

Garand & Thibault

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs

308 $\frac{1}{2}$, RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC — Tél., 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. — Oxydage. — Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre et vieux lustres nettoyés et vernis.

Aussi : argenteries de voitures. — Réparation d'ornements d'église.

Une Spécialité :

OUVRAGE GARANTI.

Une visite est sollicitée.

LIBRAIRIE AUBANEL FRERES

Éditeurs, Imprimeurs de Notre Saint Père le Pape, AVIGNON
(FRANCE).

LE LIVRE DE PIÉTÉ DE LA JEUNE FILLE AU PENSIONNAT ET DANS SA FAMILLE, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. — Ouvrage honoré de la Bénédiction et de plusieurs Brefs de Sa Sainteté, approuvé par un cardinal, plusieurs archevêques et évêques. — Edition de luxe. — DESSINS DE PAUL AVRIL. — Gravure de PANNEMAKER. — 524^e Edition. — Un volume in-16 raisin de 918 pages.

Reliures diverses de \$ 1.50 à 45 cts. — Demander le catalogue spécial.

OUVRAGES FAISANT SUITE AU LIVRE DE PIÉTÉ DE LA JEUNE FILLE :

LA VIE AU PENSIONNAT — Complément du *Livre de Piété de la Jeune Fille*. Par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. — Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon ; S. G. Mgr l'Archevêque d'Aix ; S. G. Mgr l'Evêque de Nancy et de Toul, et S. G. Mgr l'Evêque d'Evreux. Nouvelle édition, revue et augmentée. — Un beau volume in-16 raisin de xxviii-306 pages. Broché, 63 cts. Demi-reliure amateur, \$ 1. 00.

LA VIE APRÈS LE PENSIONNAT. Complément de la *Vie au Pensionnat*, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*.

PREMIÈRE PARTIE. *La Jeune Fille et la Famille*. — DEUXIÈME PARTIE. *La Jeune Fille et la Paroisse*. — Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon. (Nouvelle édition.) Revue et augmentée. — Un beau volume in-16 raisin de xxii-256 pages. Broché, 50 cts. Reliure percaline, tr. rouge, 95 cts. TROISIÈME PARTIE : *La Jeune fille et le Monde*. — Un beau volume in-16 raisin de xvi-224 pages. Broché, 50 cts. Reliure percaline, tranche rouge, 95 cts. — QUATRIÈME PARTIE, *La Jeune Fille et l'Avenir* (9^{me} édition.) — Un beau volume in-16 raisin de xii-339 pages. Broché, 63 cts. Reliure percaline, tranche rouge, \$ 1. 00.

Les quatre parties de *La Vie après le Pensionnat*, 3 beaux volumes, reliure percaline, dans un étui, \$ 3. 00.

L'ENFANT DE DIEU, ou LES SUITES DE NOTRE BAPTÊME, par la RÉVÉRENDE MÈRE MARY LOYOLA, du couvent de M. Barvork (Angleterre). Traduit de l'anglais par J. REYMOND. — Un volume in-16 jésus de xvi-296 pages. Broché, 75 cts. Relié percaline, \$ 1. 00.

SOMMAIRE DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE, en tableaux synoptiques, pour servir aux instructions paroissiales et aux Catechismes de persévérance, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. Ouvrage honoré d'un Bref de Sa Sainteté, et approuvé par plusieurs cardinaux, archevêques et évêques. — PREMIÈRE PARTIE : I. *Les Commandements de Dieu et de l'Eglise*. II. *Les Conseils évangéliques*. III. *La Conscience*. IV. *Le Pêché*. — Seizième édition. Un volume grand in-16 de xvi-224 pages. Broché, \$ 0. 63. Relié percaline, tranche rouge, 88 cts. — DEUXIÈME PARTIE : *Le Symbole des Apôtres*. Quatorzième édition. Un volume grand in-16 de xii-416 pages. Broché, \$ 1. 13 cts. Relié percaline, tranche rouge, \$ 1. 38. TROISIÈME PARTIE : *La Grâce, la Prière, les Sacrements*. Seizième édition. Un volume grand in-16 de xii-572 pages. Broché, \$ 1. 50. Relié percaline, tranche rouge. \$ 1. 75.